



**Nature de la manifestation :**

AUTO  KARTING  MOTO  QUAD  autre .....

Vitesse  endurance  autre.....

Catégories fédérales des véhicules admis (types et cylindrés):.....

Epreuves en nocturne

Démonstrations annexes  si oui de quelle nature : .....

- **Activités éducatives motos (- 12 ans)**

Type d'activités : initiation au pilotage  rencontres sportives

Niveau de maîtrise requis.....Catégories d'âge .....

Nom et qualification de l'éducateur encadrant.....

Parcours spécifique utilisé (joindre plan) .....

Procédure de départ utilisée.....

Cylindrées des machines :.....

Nombre de manches et durée de chacune .....

**Déroulement de l'épreuve**

- réservées aux licenciés  niveau requis: ..... ouvertes aux licenciés à la journée   
ouvertes à des non licenciés

- nombre maximum de véhicules admis simultanément en piste :  
lors des essais ..... lors des courses .....

- procédure de départ utilisée  
.....

Distances (ou nombre de tours) des manches par catégorie : .....

mode de détermination des qualifications et nombre de pilotes qualifiés  
..... ;  
.....

**Participants**

Nombre attendu : .....  
Type de participants : adultes  mineurs

Catégorie d'âges admis pour chaque type d'épreuve:.....  
.....

**Public :** entrée payante  entrée gratuite  effectif attendu .....  
+ 1500 personnes (organisateur + participants + spectateurs) réunis sur une même commune   
si oui nécessité de déclaration service d'ordre auprès du maire de la commune avec copie autorité (Décret du 31 mai 1997)

**Emplacements accueillant des spectateurs assis:**

Tribunes  Nombre..... situation .....

Capacité totale en places assises .....

**Valorisation totale des primes et lots distribués :** ..... €

**Officiels**

Nom du Directeur de course et n° tel portable .....

Adjoint(s) :.....

.....

Commissaires techniques :.....

.....

Nombre de commissaires de piste : ..... nombre de postes .....

Emplacement PC course .....

Emplacement local anti-dopage .....

**Mesures de sécurité**

Si utilisation de la voie publique :

- disposerez vous d'un encadrement de la police municipale ?

- y a-t-il une convention avec la police ou la gendarmerie ?

dans ces 2 cas, précisez les moyens affectés

.....

**- Mesures spécifiques à la protection des spectateurs** (information - contrôle - encadrement - protections)

.....

.....

.....

**Moyens de secours envisagés :**

..... médecin(s), noms(s) :.....

.....

.....secouristes .....ambulance(s) associatives  privée(s)

Zone éventuelle de pose d'hélicoptère (40m x 40m minimum)  .....

**Moyens de lutte contre l'incendie** (détailler le type et le nombre pour chaque poste : prégrille - circuit – parcs concurrents - enceinte publique – parkings etc)

.....

.....

**Description des liaisons radios internes**

nombre de réseaux .....

Rôle et nature de chacun des réseaux :

..... CB  VHF  autre .....

..... CB  VHF  autre.....

..... CB  VHF  autre .....

**Nom et qualité du ou des personnes désignées** pour s'assurer que les prescriptions de l'arrêté d'autorisation sont respectées.....

.....

***Pièces à joindre au dossier :***

- Les horaires détaillés des contrôles, briefing, et épreuves*
- Le règlement particulier des épreuves, visé par les instances fédérales*
- Une attestation de police d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur, des participants et de toute personne nommément désigné et prêtant son concours à l'organisation. Cette attestation doit être présenté par l'organisateur à l'autorité ayant délivrée l'autorisation 6 jours francs au moins avant le début de la manifestation.*
- Un engagement signé par l'organisateur de prendre à sa charge les frais de service d'ordre exceptionnel mis en place (si nécessaire) à l'occasion du déroulement de la manifestation.*
- Un plan situant les différents sites activés et des aménagements spécifiques à la manifestation : spectateurs, parcs concurrents, postes commissaires, emplacements des secours (médecins, secouristes, ambulances etc)*
- Une fiche faisant la synthèse des dispositions prises pour assurer la sécurité et la protection des participants et des tiers et pour garantir la tranquillité publique*